

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/07/2026 - 2441 - 2022 B 00604 - 922 386 610 - A.S.L.2N

Comptes annuels

Conforme à l'original



Société SARL A.S.L.2.N

23 D RTE DE TOURNES

08000 WARCQ

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2025

APE : 6630Z SIRET : 92238661000013

Dépôt n° *2417* du
13 JUIL. 2026

SARL ABM EXPERTISE
23 RUE DES ROMAINS

Tel: 03 24 36 29 97

Fax:

08200 SEDAN

Société SARL A.S.L.2.N

23 D RTE DE TOURNES

08000 WARCQ

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

SARL ABM EXPERTISE

23 RUE DES ROMAINS

08200 SEDAN

03 24 36 29 97

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	646 017	500	645 517	645 000	517	0.08
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	646 017	500	645 517	645 000	517	0.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	66 520		66 520	6 664	59 856	898.22
	Autres créances						
	Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	597 295		597 295	367 471	229 823	62.54
	Total de l'actif circulant (IV)	663 814		663 814	374 135	289 679	77.43
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 309 831	500	1 309 331	1 019 135	290 196	28.47

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF					
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 640 000)	640 000	640 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	64 000	64 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées	315 114	192 156	122 958	63.99
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	288 002	122 958	165 044	134.23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 307 116	1 019 114	288 002	28.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678	21	657	NS
	Dettes fiscales et sociales	1 538		1 538	
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	2 216	21	2 195	NS
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		1 309 331	1 019 135	290 196	28.47

COMPTE DE RESULTAT						
	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
- Ventes de marchandises						
- Production vendue de biens						
- Production vendue de services						
Montant net du chiffre d'affaires						
- Production stockée						
- Production immobilisée						
- Subventions						
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
- Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation						
- Achats de marchandises						
- Variation de stock						
- Achats de matières premières et autres approvisionnements						
- Variation de stock						
- Autres achats et charges externes (I)			2 186	1 540	646	41.93
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires						
- Cotisations sociales						
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			2 186	1 540	646	41.93
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 186	1 540	646	41.93
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
- Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
- Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)	280 000	120 000	160 000	133.33
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	13 806	6 078	7 728	127.13
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	293 806	126 078	167 728	133.03
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	500		500	
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	500		500	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	293 306	126 078	167 228	132.64
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	291 121	124 539	166 582	133.76
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 119	1 581	1 538	97.28
Total des produits (I+III+V+VII)	293 806	126 078	167 728	133.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 805	3 121	2 684	85.99
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	288 002	122 958	165 044	134.23

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL A.S.L.2N
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 640 000 €
Siège social : 23D Route de Tournes 08000 WARCQ
R.C.S. SEDAN 922 386 610

PROCES - VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi vingt-huit avril à quatorze heures, l'associé unique de la SARL A.S.L.2N s'est réuni au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présent ou représenté :

Monsieur NADAUD Nicolas, Propriétaire de 6 400 parts, ci	6 400 parts
---	-------------

Total des parts présentes	6 400 parts
---------------------------	-------------

Monsieur NADAUD Nicolas est nommé en qualité de Président, fonction dûment acceptée par celui-ci.

Le Président constate que l'associé unique est présent ou représenté et que l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025*
- *Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce*
- *Approbation de la rémunération du Président*
- *Affectation des résultats*
- *Questions diverses*

Il met à la disposition de l'Assemblée :

- *Une copie de la lettre de convocation des associés*
- *L'inventaire et les comptes annuels*
- *Le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions réglementées*
- *Le texte des résolutions proposées*

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à disposition de l'associé unique dans les délais prévus par la loi et qu'il a eu la possibilité de poser toutes questions au gérant.



Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion. Après échange de vues et d'explications, il met aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale approuve les comptes présentés. En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos au 31/12/2025 fait ressortir un bénéfice comptable de 288 001,72 € que l'associé unique a décidé d'affecter cette somme comme suit :

- Autres réserves : 288 001,72 €

L'assemblée générale prend acte qu'il a été rappelé à l'associé unique que :

- Dans le cadre de la loi de finances pour 2018, il est instauré un prélèvement forfaitaire unique de 31,40 % (12,8% d'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux), dit « PFU » (ou « flat tax »), qui s'applique aux dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018,
- Il est possible sur option de rester imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec le bénéfice d'un abattement de 40 %,
- Qu'elle que soit l'option choisie, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % non libératoire sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement non libératoire de 12,8 % les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuable soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il est en outre rappelé que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France continuent à être prélevés à la source au taux de 18,6 % par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique a décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Dividendes Bruts	Dividendes Nets	Abattement de 40 %	Sans Abattement
31/12/2024	0 €	0 €	0 €	
31/12/2023	0 €	0 €	0 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice.

Les associés intéressés n'ont pas pris part au vote conformément à la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de ne pas rémunérer le président sur le prochain exercice, jusqu'à une prochaine assemblée générale modificative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur de l'un des originaux en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires. Tous les frais et droits résultant des présentes seront supportés par la SARL A.S.L.2N.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à seize heures.

Fait à WARCQ, le 28 avril 2026.

"Lu et approuvé"

Monsieur NADAUD Nicolas

lu et approuvé



Société SARL A.S.L.2.N

SARL au capital de 640 000.00 Francs
RCS SEDAN N° 922386610
Siège social : 23 D RTE DE TOURNES
08000 WARCQ

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une diminution de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 288 001.72 Euros, soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 293 806.26 Euros contre 126 078.44 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 133.03 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 5 804.54 Euros contre 3 120.84 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 85.99 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 291 120.72 Euros soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

... / ...

pp

terme) :

Exercice précédent	374 135.06 -	21.00 =	374 114.06
Exercice en cours	663 814.28 -	2 215.50 =	661 598.78

Soit une augmentation de 287 484.72 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 288 001.72 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	288 001.72 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	0 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	640 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	64 000.00 Euros
- Autres réserves	:	603 115.78 Euros
- Report à nouveau	:	0 Euros
Situation nette	:	1 307 115.78 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

